lepiphanie.ca

MON ÉTOILE

VOLUME 1 ÉDITION 2

Journée de l'environnement > 11
Voilà ! Permis maintenant en ligne > 13
Camp de jour estival > 17

L'Épiphanie

De la lumière au bout du tunnel !

L'année 2021 débute avec en arrière-plan la situation de la pandémie qui nous demande toujours autant d'efforts importants. Je vous souhaite encore du courage pour les mois à venir afin de maintenir votre adaptation à cette situation hors du commun. Soyons optimistes, la vaccination va bon train. D'ailleurs, les résidents de nos deux habitations pour personnes âgées ont déjà reçu leur première dose et la campagne de vaccination pour l'ensemble de la population se met en branle ! Il y a enfin une lumière au bout du tunnel.

Mettez de côté la pandémie pour un moment pour feuilleter la 2e édition de votre revue municipale MON Étoile. Les mots de félicitations pour notre première édition ont fusillé de toutes parts. Votre réaction a été unanime, vous avez apprécié l'information que vous y avez retrouvée, le ton convivial et ludique et la diversité du contenu qu'on y trouve. Notre objectif par cette nouvelle publication était d'être encore plus accessibles tout en vous offrant un maximum d'informations sur l'actualité municipale. Nous avons réussi pour la 1re édition et la barre est haute pour les suivantes, mais nous comptons bien poursuivre dans cette lancée avec la présente édition.

Je vous invite à porter une attention particulière à la section sur le conseil municipal alors que je cède la place à mes conseillers afin qu'ils vous présentent les projets sur lesquels ils travaillent dans leurs comités respectifs.

Comme annoncé précédemment, le nouveau portail citoyen multiservice VOILÀ ! continue de s'épanouir ! Tout récemment, nous avons lancé le volet **VOILÀ ! PERMIS** qui vous offre dès maintenant la possibilité d'acheminer des demandes de permis (piscine, cabanon ou clôture) et d'obtenir un suivi en ligne pour chacune de vos demandes. Ce module vous donne la possibilité également de payer et de récupérer votre permis directement en ligne. **Un nouvel outil disponible au bon moment : à quelques semaines de la belle saison !**

Du côté des loisirs, la Ville et ses organismes partenaires élaborent actuellement différents scénarios pour les camps de jour des enfants cet été. Nous avons tenu à vous présenter dans cette revue municipale l'option idéale pour le Camp de jour estival 2021 et pour la programmation des activités printemps 2021. Il est certain que nous devrons attendre encore quelques semaines avant l'annonce des mesures sanitaires en vigueur pour la saison à venir, afin de statuer une fois pour toutes sur la viabilité de cette programmation. Une chose est claire : nous ferons tout le nécessaire pour vous offrir des services, quelle que soit la situation qui prévaudra cet été et ce, dans le respect des mesures en place. Restez à l'affût !

À bientôt
Steve Plante, maire

Optimiser le développement commercial

REVOIR L'ARMATURE COMMERCIALE AFIN DE PROPOSER UNE OFFRE PLUS COHÉRENTE, DIVERSIFIÉE ET QUI RÉPOND AUX BESOINS DE LA POPULATION PAR LA VALORISATION DE CERTAINS SECTEURS DU TERRITOIRE.

Une mission d'envergure dites-vous ? Oui, mais nous avons un plan et une vision que nous souhaitons vous présenter très sommairement ici pour trois secteurs stratégiques.

LE CENTRE-VILLE UN SECTEUR CENTRAL ACCUEILLANT ET RASSEMBLEUR

Objectif : Assurer une revitalisation du secteur central et lui insuffler un nouveau dynamisme tout en préservant le patrimoine bâti.

Le conseil municipal propose pour ce secteur, plus de commerce d'ambiance tels que des restaurants, cafés, terrasses voire même microbrasserie qui viendront se greffer au pôle culturel, au centre duquel on retrouve l'église de L'Épiphanie.

ROUTE 341 UNE ZONE D'EMPLOI À DÉVELOPPER

Objectif : De la rue Payette jusqu'au pont Chartrand, de part et d'autre de la route 341, permettre l'intégration d'une zone industrielle, d'un secteur pour le commerce routier et le commerce de gros auquel se greffe une aire commerciale au service de l'entreprise.

Plusieurs acteurs s'impliquent actuellement à la planification de cette importante zone de développement, notamment le ministère des Transports puisque le carrefour 341/Payette constitue un enjeu de développement majeur de ce secteur.

SECTEUR 341/339 CONCENTRATION COMMERCIALE SOUHAITÉE

Objectif : Implanter des commerces de première nécessité pour la population et minimiser l'étalement commercial.

Pour atteindre cette vision dans un avenir rapproché, deux programmes particuliers d'urbanisme sont en préparation au département d'urbanisme en attente d'un retour à la normale, post pandémie, pour procéder à la consultation citoyenne.

Une mission d'envergure dites-vous?

L'église de L'Épiphanie vers une salle multifonctionnelle

Le comité de loisirs présidé par la conseillère Manon Leblanc accompagnée de la conseillère Dona Bouchard, vice-présidente et du conseiller Stéphane Amireault aussi vice-président traite de tous les dossiers en lien avec la culture, les loisirs, le sport et les événements. Bien que l'administration municipale s'est vue dans l'obligation d'annuler la majorité de ces événements en 2020, le comité de loisirs n'a tout de même pas fait relâche! Parmi les dossiers traités au cours de la dernière année, les membres de ce comité souhaitent vous faire part de l'état d'avancement du projet de mise en valeur de l'église.

C'est en 2011 que conjointement, la Ville et la Paroisse de L'Épiphanie se portent acquéreur de l'église. Dès le départ, la vision des conseils municipaux en place était de faire de ce lieu patrimonial une salle multifonctionnelle. En 2016, après quelques années de réflexion et de démarche, les premiers travaux de réaménagement de l'église débutent. Plusieurs rangées de bancs sont alors retirées dans la partie arrière afin de créer de l'espace pour accueillir de nouvelles pièces. Une petite cuisine, une grande salle de bain et une pièce de rangement sont ainsi conçues. Des travaux sont aussi effectués au niveau de la fondation par l'ajout de pieux afin de solidifier la structure.

Alors que la pandémie fait rage et qu'aucun événement ne pourra être présenté à l'église en 2020, profitant de cette vacance des lieux, le comité de loisirs recommande au conseil municipal d'entamer une 2e phase d'investissement. Du matériel multimédia à la fine pointe de la technologie est ainsi installé à l'église à l'automne 2020.

Système de projection, toile géante de 26 pieds de large et système de son.

Au cours de la dernière année, un mandat à la Corporation Hector-Charland a été octroyé afin d'entamer une réflexion qui permettra de bien imager quel sera le projet culturel idéal à implanter dans cette salle multifonctionnelle.

Pour l'année 2021, le comité loisirs débutera les démarches en vue d'adopter une toute première **Politique culturelle pour L'Épiphanie**. On y retrouvera dans celle-ci les grandes orientations qu'entend suivre la Ville en regard du développement du pôle culturel dont l'église fait bien évidemment partie. Ces orientations baliseront ensuite la mission culturelle de L'Épiphanie en plus de permettre d'être éligibles à plusieurs subventions fort intéressantes.

L'objectif visé par le comité de loisirs et le conseil municipal dans ce dossier est de créer une petite salle de spectacle chaleureuse et accueillante à grandeur humaine qui deviendra un attrait touristique régional et qui dynamisera le centre-ville de notre charmante ville. Nous avons hâte de recueillir vos commentaires sur ce projet, dès que la situation nous permettra de vous en faire la présentation.

Nombreux dossiers en cours pour le comité transport !

Ce n'est pas le travail qui manque pour le comité transport présidé par la conseillère Dona Bouchard qui siège avec son vice-président, le conseiller Stéphane Amireault ! Voici donc un bref aperçu de tous les projets qui sont sur la planche de ce comité pour l'année en cours.

> RÉAMÉNAGEMENT DE L'INTERSECTION DE LA ROUTE 341 ET DE LA RUE PAYETTE

Projet dont les conseillers se font parler très régulièrement ! « Quand sera installée la lumière à cette intersection ? » On le sait tous qu'une lumière de circulation doit être installée à cet endroit le plus rapidement possible, mais la route 341 étant sous la responsabilité du ministère des Transports, la Ville ne peut pas faire ce qu'elle veut, quand elle veut ! C'est ce ministère qui mène le dossier… Et nous, tout ce qu'on peut faire c'est se plier à toutes leurs demandes en espérant que cela fasse avancer notre dossier. On ne vous cachera pas qu'on est victime d'une lourdeur administrative en regard de la gestion de ce dossier avec le MTQ. Il y a maintenant près de 3 ans que le comité transport et l'administration municipale y travaillent. On avance, mais à pas de tortue…

Dernièrement, à la demande du MTQ, nous avons procédé à une étude de circulation afin de mieux comprendre les enjeux de développement de ce secteur névralgique. Peu de temps après avoir obtenu les résultats, le MTQ nous a demandé de mettre à jour cette dite étude pour prendre en compte d'autres enjeux…

Un concept géométrique a été proposé en mars 2020 au MTQ, mais ce n'est qu'à l'automne que le comité transport a obtenu un retour de sa part. En date d'aujourd'hui, à peine quelques semaines après avoir mis notre dossier à l'étude, le Ministère nous demande déjà une mise à jour de ce concept. On doit donc encore une fois, tout reprendre depuis le début. Retour à la case départ…

Avec tous ces aléas, nous pouvons d'ores et déjà vous informer qu'aucun chantier ne débutera à l'intersection de la route 341 et de la rue Payette en 2021. Nous espérons que les démarches s'accéléreront du côté du MTQ afin que la première pelletée de terre puisse ENFIN se faire en 2022.

Intersection 341 / Payette : le MTQ reporte les travaux…

> CONSTRUCTION D'UN DÉBARCADÈRE SUR LA RUE SAINT-PIERRE

À l'été 2019, la Ville de L'Épiphanie en collaboration avec la Commission scolaire des Affluents à procéder au réaménagement complet du débarcadère de l'école Monseigneur-Mongeau sur la rue Saint-Joseph. Plusieurs problématiques similaires ont été observées dans les dernières années à l'école Saint-Guillaume. Des travaux sont donc prévus au courant de l'été sur la rue Saint-Pierre afin d'y aménager là aussi un tout nouveau débarcadère plus sécuritaire pour tous ! Le comité transport est actuellement en pourparlers avec la Commission scolaire à ce sujet. Dès que ce sera possible, nous vous présenterons les plans avec grand plaisir !

> UNIFORMISATION DES AFFICHETTES DE NOM DE RUE

Depuis le regroupement municipal en mai 2018, plusieurs petits et grands projets ont été réalisés afin d'harmoniser l'ensemble des deux anciennes municipalités. Au cours des prochaines semaines, c'est au tour des affichettes de nom de rue d'être revampées. Question de minimiser les coûts, seules les affichettes du secteur Paroisse seront changées afin de s'harmoniser avec celles du secteur Ville. Il n'en paraît peut-être pas, mais ce sont 185 affichettes qui arboreront maintenant un nouveau look !

On vous l'avait dit que le comité transport ne chôme pas ! Et ce n'est qu'un bref aperçu de tout ce qui s'en vient. Dans la prochaine édition de MON Étoile, nous vous présenterons les projets et enjeux de 2 autres comités ! D'ici là, on retourne à nos réunions si on veut continuer de créer d'autres beaux projets pour L'Épiphanie !

Priorité :
la sécurité de tous les usagers de la route !

La taxe de bienvenue démystifiée

La taxe qu'on appelle Bienvenue n'a rien à voir avec la définition commune du mot. Il s'agit d'un droit de taxation qui existe depuis 1976 instauré par la Loi concernant les droits sur les mutations immobilières. Par cette loi, le gouvernement provincial ouvrait un nouveau champ de taxation aux municipalités en remplacement d'une partie des revenus de la taxe de vente du Québec qu'il versait aux municipalités.

Voilà pour le volet historique : on s'entend, lorsque le gouvernement instaure de nouveaux champs de taxation, il n'imprime pas l'argent. Ces nouvelles taxes s'ajoutent à la charge fiscale des contribuables. Donc, la loi sur les droits de mutations immobilières vous oblige à payer une **taxe supplémentaire lors de l'acquisition d'une propriété immobilière.** Dans certains cas, vous pourriez être exonéré du paiement de ces droits. Généralement, votre notaire vous donne cette information au moment de conclure la transaction. **Exonération :** c'est un bien grand mot. Il faut comprendre que le paiement du droit de mutation est toujours requis, mais il n'est pas calculé selon la méthode prescrite par la loi. Dans les cas d'exonération, vous devrez tout de même payer **un droit supplétif.** C'est-à-dire une somme de 200 $ par transaction immobilière. Que voulez-vous on ne s'en sort pas de ces taxes !

Bien sûr, vous êtes les bienvenus à L'Épiphanie malgré le sentiment de devoir payer votre droit d'entrée. On n'y peut rien, le droit de mutation est obligatoire.

Ce droit s'applique lors du transfert d'un immeuble neuf ou usagé, lors d'une vente normale, d'une donation, d'un héritage ou d'un échange.

Le montant de la facture du droit de mutation immobilière sera peut-être différent de celui indiqué sur votre contrat de vente.

Le calcul du montant du droit que vous devez payer se base sur le plus élevé des montants suivants :

- le prix d'achat (y compris la valeur de tout bien donné en échange par l'acheteur) ;
- le prix de vente inscrit à votre contrat ;
- la valeur inscrite au rôle d'évaluation municipale multipliée par un facteur pour tenir compte de la valeur marchande.

Faussement appelé « Taxe de Bienvenue » et rien à voir avec le ministre Jean Bienvenue à qui on a attribué la paternité de cette loi.

Frédéric Lemieux, historien à l'Assemblée nationale depuis 2000 explique dans une chronique d'histoire parlementaire intitulée « le mythe de la taxe de bienvenue » que cette taxe aurait été appelée ainsi par les notaires pour faire un pied de nez aux municipalités, mais aussi par l'intervention du ministre Bienvenue pour l'adoption de ce projet de loi. Toutefois, aucune des théories avancées ne s'est avérée.

Pour lire l'article complet de Frédéric Lemieux, nous vous invitons à visiter le site Internet : **www.erudit.org/fr/revues**.

On a les effectifs nécessaires!

Vous êtes nos yeux sur le territoire 24/7 !

Depuis le printemps 2020, la Ville a apporté plusieurs changements à son organisation pour être beaucoup plus présente sur le territoire.

L'auto-patrouille si distinctive de la Ville s'est fait voir aux quatre coins de la Ville, de jour comme aux petites heures de la nuit. La surveillance s'est même poursuivie tard à l'automne et lors de quelques événements précis en début d'hiver. Vous avez été unanime ! Cette présence additionnelle a été très bien perçue et très bien accueillie !

Au milieu de l'été dernier, l'administration municipale a continué dans cette lancée en apportant d'autres changements ! Les horaires de travail des employés du Service des travaux publics ont été adaptés aux besoins des citoyens. Concrètement : une présence continuelle sur le terrain en soirée, de nuit et sur fin de semaine pour assurer la propreté des parcs et espaces verts, l'entretien des terrains de jeux et patinoires ainsi que des employés travaillant la nuit pour les opérations de déneigement.

Une pierre deux coups ! Cette présence additionnelle nous assure également une présence sur le territoire pour répondre à toutes les éventualités non prévisibles telles que les urgences routières, crues des eaux, événements météo, bris d'aqueducs, etc.

Et pour l'été 2021, on ne lésine pas sur la sécurité et la surveillance ! On récidive pour une 2e année avec deux cadets policiers de la Sûreté du Québec en plus d'un préventionniste embauché par la Ville. C'est donc trois employés qui seront encore une fois strictement dédiés à la surveillance du territoire afin de faire de nos lieux de vie des endroits calmes, paisibles où il fait bon vivre.

Maintenant, ON A BESOIN DE VOUS !

Vous êtes témoins d'une problématique quelconque ou vous craignez pour votre sécurité ou celle de vos enfants dans un parc ou autre ? N'hésitez pas à nous en informer sur notre page Facebook ou en téléphonant à l'Hôtel de Ville. Nous mobiliserons les effectifs nécessaires afin de rétablir la paix et le bon ordre.

Nouveauté ! UNE TRAVAILLEUSE DE RUE À L'ÉPIPHANIE

L'Épiphanie est fière d'implanter les services d'une travailleuse de rue dans son milieu. D'ici quelques semaines, son lieu de travail sera la rue, les parcs ou tout autre milieu fréquenté par les jeunes. Son mandat premier est de devenir une personne significative et d'intervenir par l'écoute, la prévention, l'information, le support et l'accompagnement, sans jugement ni discrimination, auprès des jeunes ou adultes de notre municipalité qui en sentent le besoin ou qui vivent une situation difficile.

Elle agira donc comme intervenante généraliste et référera et/ou accompagnera vers les services adéquats, selon les besoins de chacun. Cette démarche à long terme favorise l'émancipation du jeune et sa prise de pouvoir sur sa vie. Il va de soi que la travailleuse de rue veillera à la confidentialité de son travail et de ses interventions.

Vous pouvez rejoindre Aude, la travailleuse de rue, dès maintenant par courriel à l'adresse **travailderue@lepiphanie.ca** ou par téléphone au **514 886-8313.**

Le grand ménage du printemps est commencé !

Le Service des travaux publics procédera au nettoyage des quelque 68 km de rues du territoire et des 9 parcs et nombreux espaces verts.

D'une année à l'autre, les travaux de nettoyage débutent dans des secteurs différents, et le tout se termine vers la fin du mois de mai. Trottoirs, rues, fossés, parcs et espaces verts, tout y passe !

La Ville effectue ce grand ménage avec ses employés et procède également à la location d'équipement (camions-citernes et balai de rue).

Du nouveau cette année !

L'entretien des fossés et des accotements des routes 339 et 341 sera assuré par nos employés du Service des travaux publics à l'aide du tout nouveau tracteur acquis au printemps 2020. D'ailleurs, ce tracteur est aussi équipé d'une tondeuse, d'une faucheuse, d'une déchiqueteuse, d'un souffleur, d'une zamboni et d'un réservoir d'eau. Tout cela pour offrir un meilleur service aux citoyens.

Concernant le balayage des rues, communiquez avec le Service des travaux publics pour aviser qu'une rue n'a pas été balayée. Toutes les rues seront nettoyées et dans certains cas deux fois plutôt qu'une. Votre collaboration et votre patience sont requises, vous apercevrez le balai d'ici peu dans votre secteur !

Toujours à l'écoute de vos suggestions !

MESURES D'ATTÉNUATION DE LA VITESSE ET SÉCURITÉ DES PIÉTONS

Vous nous avez écrit sur Facebook ou vous avez téléphoné à l'Hôtel de Ville pour nous mentionner qu'un dos d'âne additionnel sur telle rue serait nécessaire ou qu'un arrêt supplémentaire à telle intersection serait plus sécuritaire ? Sachez que chaque demande soumise par un citoyen au niveau de la sécurité routière est analysée par le comité transport composé d'élus et d'employé(s) de la Ville.

Suite aux recommandations du comité, la Ville investit chaque année pour mettre en place des mesures d'atténuation de la vitesse et des stratégies de sécurité pour les piétons et les cyclistes dans les secteurs identifiés à risque. Selon le cas, différentes approches sont envisageables en gardant toujours en tête notre vision d'améliorer la mobilité. D'ailleurs, seulement depuis les trois dernières années, voici quelques dispositions implantées :

- Ajout et déplacement de radar pédagogique indiquant la vitesse des véhicules
- Ajout de 5 Kali-Flash aux traverses piétonnières pour inciter les automobilistes à céder le passage aux piétons
- Ajout de 10 bollards de signalisation en milieu de rue
- Ajout de bollards de signalisation sur les pistes cyclables et les corridors piétonniers
- Ajout de 5 arrêts obligatoires et de 5 traverses piétonnières
- Remplacement de signalisation désuète en secteur rural
- Élagage d'arbres pour améliorer la visibilité de la signalisation principalement au Domaine-des-Deux-Lacs
- Marquage de chaussées supplémentaires sur les pistes cyclables
- Aménagement de l'intersection des rues Notre-Dame et Leblanc et des rues Notre-Dame et Saint-Joseph
- Ajout de signalisation lumineuse et bandes sonores sur le rang de la Cabane-Ronde et du Grand-Coteau

Vous avez une suggestion à nous faire en regard de la sécurité routière ? N'hésitez pas à nous en faire part sur notre page Facebook, par courriel à l'adresse **travauxpublics@lepiphanie.ca** ou encore par téléphone **450 588-5515**.

Un nouveau service téléphonique 24 h / 7 jours

Un débris de vitre dans la rue, des jeunes qui font du grabuge dans un parc, un bris d'aqueduc devant votre maison, bruit excessif chez vos voisins ? C'est urgent et important… mais pas nécessairement pour le 9-1-1.

Toujours dans l'optique d'améliorer notre service aux citoyens, une centrale d'appel a été ajoutée à l'offre téléphonique de la Ville depuis le mois de janvier ! Ce que ça veut dire ? **Si vous avez une situation importante à rapporter en dehors des heures d'ouverture, vous pouvez maintenant appeler à l'Hôtel de Ville en composant le 450 588-5515 et choisir l'option #9.** La répartitrice en poste jugera de l'urgence de votre appel et en cas de besoin acheminera l'appel à l'un des employés cols bleus en service ou encore au préventionniste sur le terrain. Une intervention rapide pourra ainsi avoir lieu !

RANG SAINT-ESPRIT

Les travaux reprennent dans les prochaines semaines !

Bonne nouvelle, la fin des travaux de la phase 1 aura lieu dans les prochaines semaines. L'entrepreneur procédera alors au pavage de la chaussée entre le rang de la Côte Saint-Louis et chez Ti-Jean — Ski de fond.

La phase 2 ne saura tarder ! Le processus d'appel d'offres a été complété et les contrats octroyés pour l'exécution des travaux de la phase 2. C'est-à-dire la section du rang Saint-Esprit comprise entre chez Ti-Jean — Ski de fond et la limite territoriale avec la Municipalité de Saint-Jacques.

Le coût total pour la réalisation de la phase 2 s'élève à environ 1,5 M $. Les travaux seront réalisés en partie grâce à une subvention de 700 000 $ provenant du ministère des Transports.

Cette portion du chantier aura lieu plus tard au printemps et au courant de l'été 2021. Ces travaux consisteront par la réfection d'une portion de la fondation de la rue, au pavage, au remplacement de ponceaux et au profilage de fossés.

Nous vous rappelons qu'il est possible de suivre l'avancement de ce chantier et de tous les chantiers qui s'opèrent à L'Épiphanie en visitant la section INFO-TRAVAUX sur notre site Internet dans la section Travaux publics.

La rivière de l'Achigan

Saviez-vous que ?

Saviez-vous que la rivière de l'Achigan… prend sa source dans le lac Achigan à Saint-Hippolyte et que les eaux de cette rivière traverse les municipalités de Saint-Calixte, Sainte-Anne-des-Plaines, Saint-Lin, Saint-Roch-de-l'Achigan et Sainte-Sophie sur 61,2 km. Son bassin versant représente ainsi plus de 662 km^2.

Saviez-vous que la rivière de l'Achigan… est renommée pour la qualité de la pêche à l'achigan d'où son nom. D'ailleurs, cette rivière est un lieu très prisé par l'achigan pour la fraye (reproduction) au printemps.

Saviez-vous que la rivière de l'Achigan… est régie par le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs entre autres pour la gestion de la pêche sportive ? Dans une optique de conservation, la capture de l'achigan est proscrite jusqu'au 1er juillet dans une zone située entre le pont ferroviaire situé en aval de la rue Onulphe-Peltier et le barrage en amont de la route 341. Pour connaître tous les détails concernant la réglementation qui régit la pratique de la pêche sportive sur la rivière de l'Achigan, nous vous invitons à consulter le site Internet de la Ville dans la section *Environnement*.

Saviez-vous que… la Ville de L'Épiphanie a procédé à l'aménagement d'un espace vert au pied du pont Chartrand (route 341) afin de donner accès à la section située en aval des chutes aux amateurs de pêche à la mouche ? Pour vous rendre à cette aire, vous êtes invités à stationner votre véhicule au parc du Barrage, et à vous rendre par la suite à pied au Pied de la Chute.

Principaux conseils pour une pelouse plus verte sans arrosage !

1 Regardez les prévisions météo ! Il ne faut surtout pas tondre son gazon avant ou pendant une canicule.

2 Favoriser la présence d'arbres et arbustes sur votre terrain afin de créer de l'ombrage qui protégera ainsi votre gazon des chauds rayons de juillet et d'août.

3 Pratiquer l'**herbicyclage*** et le feuillicyclage : plusieurs aspects bénéfiques : Production d'un engrais naturel à même votre pelouse. Préservation de l'humidité du sol, réduisant ainsi la fréquence (ou même le besoin) d'arrosage. Augmentation de la résistance de la pelouse à la sécheresse et aux maladies.

4 Faire quelques ajouts d'engrais durant la saison en fonction de la météo.

5 Ne manquez pas la conférence de Martin Laporte, surintendant du club de Golf de L'Épiphanie ce printemps.

*Définition de l'herbicyclage : Technique très simple et pratique qui consiste à laisser les rognures de gazon sur votre pelouse après la coupe.

Une grande corvée de propreté !

L'affaire de tous !

Suivant l'exemple de trois citoyens engagés qui font des activités de propreté : Noëlla Sénécal dans les espaces publics du secteur centre-ville et Denis Marcil et sa conjointe Monique Pilon qui participent à la propreté des berges de la rivière l'Achigan, la Ville souhaite lancer un nouveau happening citoyen ! Une grande corvée propreté sur l'ensemble du territoire de votre ville. **Mettons notre L'Épiphanie belle comme un sous neuf juste à temps pour la belle saison.**

Faites participer vos enfants ! Une belle façon de les sensibiliser à l'environnement et à l'importance de prendre soin des espaces qui les entourent !

L'invitation est lancée ! Une grande corvée de propreté se tiendra le samedi 1er mai. Lors de cette journée, nous vous invitons à emboîter le pas et à participer au nettoyage de votre L'Épiphanie ! Chaque débris ramassé est un pas de plus vers un environnement plus vert et plus propre !

Que faire avec les déchets ramassés suite à cet événement ? Nous vous invitons à les déposer dans des sacs noirs sous les affiches bleues annonçant chacun des noms de parc sur l'ensemble du territoire. Les employés du Service des travaux publics feront des tournées de ramassage tout au long de la journée. **En cas de pluie, l'événement sera reporté au dimanche 2 mai.**

Vous désirez organiser une corvée de propreté dans un secteur précis et avez besoin de la Ville pour communiquer l'information et mobiliser les citoyens de ce secteur ainsi que vous offrir le soutien pour la disposition des débris ? Communiquez avec le Service des travaux publics par téléphone au **450 588-5515** ou par courriel à l'adresse **travauxpublics@lepiphanie.ca**

Samedi
1er mai

Journées de l'environnement

8-9 mai
Distribution de compost
parc du Barrage

13-14 mai
Don et vente de plants de légumes

Sur rendez-vous uniquement au centre communautaire.

Tous les détails entourant cet événement seront annoncés sur le site Internet et sur la page Facebook de la Ville à la mi-avril.

L'URBANISME SOUS LE RÉGIME ANGLAIS

Peu après la Conquête, des normes d'urbanisme rudimentaires apparaissent (Acte pour faire, réparer et changer les chemins et ponts publiés en 1796) : les règles/lois que l'on y retrouve concernant : l'ouverture et les dimensions des chemins, la plantation et l'abattage d'arbres, le drainage et l'entretien des cours d'eau et des fossés, etc.

Il est à noter que les institutions françaises ont été remodelées suite au dépôt par Lord Durham d'un rapport dévastateur sur la qualité et la nature non démocratique de ces dernières. En fait, Lord Durham a indiqué dans ce rapport que « la seule institution ayant la nature d'une administration locale où le peuple ait voix au chapitre est la fabrique (l'église), qui régit l'ensemble des églises catholiques ».

Toujours est-il que le régime anglais, lors de sa réforme, donne un rôle important au « Grand Voyer », un officier présent dans chaque district judiciaire de la province de Québec qui établit la majorité des règles et qui est davantage l'ancêtre du ministre des Transports.

Les paroisses, cantons et seigneuries ont, quant à elles, chacun un sous-voyer et un inspecteur des chemins et ponts qui mettent en œuvre les instructions du Grand Voyer. Les travaux se font par corvées (en l'absence d'employés, les agriculteurs de l'époque se sont regroupés entre eux pour procéder à de grands travaux). À Montréal et à Québec, des « juges de paix » jouent le rôle de Grand Voyer.

L'Acte pour faire de meilleures dispositions pour l'établissement d'Autorités municipales dans le Bas-Canada (Québec) de 1847 élargit quelque peu les pouvoirs municipaux en urbanisme. En plus des chemins et ponts, certaines dispositions permettent aux 36 conseils de comté de régir « la manière de placer les poêles et les tuyaux, cheminées, fours et fournaises dans toute maison ou autre bâtisse, ou de garder les cendres sans danger ». Les villes, villages et bourgs peuvent quant à eux, « prescrire la manière dont les lots vacants seront enclos, et établir la direction et la largeur des rues à être faites sur lesdits lots vacants ». Plusieurs règles visent la prévention contre les incendies.

Par la suite, **l'Acte des municipalités et des chemins du Bas-Canada (Québec) de 1855 jette les bases des institutions municipales comme elles existent encore aujourd'hui.** Aux dispositions relatives aux chemins, aux ponts et à la prévention des incendies, il ajoute entre autres les règles suivantes :

- Aménager des places publiques et planter des arbres le long des trottoirs ;
- Régir, entre autres pour les prohiber ou en contingenter le nombre, les personnes vendant « du vin, de l'eau-de-vie ou d'autres liqueurs spiritueuses, ou de la bière ;
- Faire et se procurer des cartes, des plans ou des arpentages de la municipalité.

De plus, les conseils de ville et de village peuvent régir les marchés publics, les perrons, les marches d'escalier, les porches et les constructions similaires. Ils peuvent également contrôler la démolition des bâtiments.

Prochain article : L'avènement du Code municipal du Québec et de la Loi concernant les cités et villes.

> URBANISME

Votre fosse septique a-t-elle été vidangée depuis 2 ans ?

Le Service de l'urbanisme tient à vous rappeler que, selon la Loi sur l'environnement, il est nécessaire de vidanger votre fosse septique tous les deux (2) ans pour une résidence occupée à l'année et tous les quatre ans pour une résidence occupée de manière saisonnière (de type chalet d'été).

De plus, en vertu de cette même Loi, il est nécessaire pour toute résidence desservie par un système de traitement avancé (de type à base de tourbe, à traitement par rayons ultraviolets [UV] etc. …), d'avoir un contrat d'entretien avec la firme spécialisée ayant conçu cedit système. Ce contrat d'entretien et la ou les factures s'y rattachant doivent être transmis au Service des travaux publics annuellement. Ces documents peuvent être transmis par courriel à l'adresse **travauxpublics@lepiphanie.ca**

Pour plus d'information concernant l'entretien d'une fosse septique, nous vous invitons à consulter notre site Internet sous l'onglet *eau usée*.

VOTRE PISCINE EST-ELLE SÉCURITAIRE et conforme ? ...Surtout pour les enfants !

Si la surveillance et la vigilance sont primordiales pour prévenir les noyades chez les enfants, le contrôle de l'accès à la piscine l'est encore plus ! **Une piscine résidentielle est source de plaisirs, mais elle comporte aussi des dangers potentiels.**

D'ailleurs, en 2020, la Société de sauvetage a recensé 95 noyades, comparativement à 59 en 2019. Fait encore plus troublant, les principales victimes de noyades sont des enfants d'un à quatre ans. Pour cette tranche d'âge, 64 % des noyades ont eu lieu au domicile des parents.*

Le gouvernement du Québec ainsi que les municipalités ont adopté des réglementations pour assurer la sécurité des piscines résidentielles, en juillet 2010 (règlement sur la sécurité des piscines résidentielles). Tous les propriétaires qui installent ou remplacent une piscine depuis le 22 juillet 2010 sont assujettis à respecter ce règlement. Son application vise à réduire les risques de noyade, particulièrement chez les jeunes enfants de moins de 5 ans et ce, en contrôlant et protégeant l'accès aux piscines résidentielles.

Ainsi, afin de s'assurer du respect de ces règles, il est primordial de déposer une demande de permis en bonne et due forme auprès du Service de l'urbanisme AVANT de procéder à l'installation d'une piscine.

À ce sujet, les employés du Service de l'urbanisme entendent souvent le commentaire « Mais c'est donc ben compliqué de faire une demande de permis pour une piscine ! Il y a tellement de règles ça pas de bon sens ! »

Le formulaire pour une demande de permis de piscine peut effectivement sembler très pointilleux et restrictif, mais dites-vous que le Service de l'urbanisme applique assidûment chacune de ces règles dans un seul et unique but ! Votre sécurité et SURTOUT la sécurité de vos enfants, petits-enfants et petits voisins !

Avec l'augmentation des permis de piscine émis en 2020, la Ville, se souciant de la sécurité de ses citoyens, a mis en place un programme de surveillance relatif au respect des normes de sécurité gérant l'accès aux piscines. Aussi, des croquis illustrant les mesures de protection à prendre pour sécuriser l'accès à vos piscines sont disponibles sur le site Internet de la Ville à l'adresse **www.lepiphanie.ca** section *urbanisme*.

Finalement, afin de faciliter le dépôt d'une demande de permis pour l'installation d'une piscine, il est maintenant possible de remplir ce type de demande directement en ligne via la plateforme VOILÀ ! Vous avez maintenant tous les outils en main !

On vous le rappelle, il est excessivement important de déposer une demande de permis avant l'installation de votre piscine afin que l'on assure de la sécurité et de la conformité de vos installations. Et par-dessus tout, pour s'assurer qu'aucun des citoyens de L'Épiphanie ne fasse partie des statistiques de noyade... Il en va de la sécurité de tous !

*Référence : www.societedesauvetage.org/qui-sommes-nous/la-noyade-au-quebec.

Demande de permis maintenant disponible en ligne

Depuis peu, vous pouvez déposer une demande de permis en ligne via la plateforme VOILÀ !

Les demandes de permis pour les piscines et les spas, les bâtiments accessoires et les clôtures sont actuellement disponibles. D'autres formulaires seront ajoutés dans les prochains mois !

Avec ce nouveau service, nous bénéficierons d'une plus grande efficacité administrative par l'automatisation des opérations en plus d'obtenir une plus grande satisfaction de votre part en facilitant le processus de demandes de permis.

Plus besoin de vous présenter à l'hôtel de ville durant nos heures d'ouverture pour obtenir votre permis ! Tout peut se faire en ligne !

COMMENT ?

Visitez notre site Internet www.lepiphanie.ca dans la section urbanisme - permis et certificat, toutes les étapes sont expliquées.

Suite au dépôt de votre demande de permis dûment complété, notre équipe du Service de l'urbanisme traitera votre demande et vous reviendra dans les plus brefs délais. Une fois votre permis émis, vous pourrez de nouveau accéder à votre dossier pour acquitter les frais afférents aux permis et récupérer ledit permis toujours en ligne !

Vous avez des questions sur le fonctionnement de cette nouvelle plateforme ? Nous vous invitons à communiquer avec le Service de l'urbanisme par téléphone au **450 588-5515.**

LOISIRS ET CULTURE

Faire de l'escalade à L'Épiphanie ? Hé oui !

Jeunes et moins jeunes seront heureux d'apprendre qu'une nouvelle installation sportive sera disponible sous peu au gymnase du centre communautaire Guy-Melançon. Il s'agit d'une traverse d'escalade. Cette structure fixée à même un mur du gymnase aura une longueur de 16 pieds sur une hauteur de 12 pieds et à sa base, des matelas de 10 pouces d'épaisseur assureront la sécurité des utilisateurs. Le coût total de ce projet approche les 13 000 $, mais une belle subvention de 8 000 $ provenant de Loisir et Sport Lanaudière dans le cadre du P.A.F.I.L.R. 2020-2021 (Programme d'assistance financière aux initiatives locales et régionales en matière d'activités physiques et de plein air) est venue alléger la facture. Les travaux seront exécutés d'ici la fin mars. Ainsi, les jeunes participants du camp de jour estival 2021 pourraient bien être les premiers grimpeurs à bénéficier de cette nouvelle attraction.

Parions qu'une dynastie de petits grimpeurs sera en éclosion sous peu.

Sports d'été pour adultes

PÉTANQUE AU PARC DONALD-BRICAULT

Adultes
Parc Donald-Bricault
Du 11 mai au 24 août
20 $ payable au club
Les mardis soirs

Compétitions amicales dans une ambiance décontractée. Ouvert à tous.

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS | Veuillez communiquer avec Madame Nathalie Cyr par téléphone au 450 588-3510.

PÉTANQUE AU PARC GOYETTE

Adultes
Parc Goyette
À partir du 17 mai
Les lundis soirs

Compétitions amicales dans une ambiance décontractée. Ouvert à tous.

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS | Veuillez communiquer avec Monsieur Jocelyn Magnan par téléphone au 438 405-2004 ou avec Madame Alice Laroche au 450 588-2713.

PICKLEBALL LIBRE

Adultes
Patinoire Jacques-Demers du Parc Béram
À partir du 13 mai
GRATUIT
Mardi 9 h à 11 h 30
Mercredi 19 h à 21 h 30
Jeudi 9 h à 11 h 30

Pratique libre — Ambiance décontractée — Ouvert à tous.

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS | Veuillez communiquer avec Monsieur Gilbert Parent par téléphone au 514 603-6716.

Formation premiers soins/R.C.R.

COURS DE PREMIERS SOINS ET R.C.R.

FORMATEUR : VISA-VIE

16 ans et plus	Centre communautaire Guy-Melançon
Obligatoire avant le 20 mai	80 $
Samedi 5 juin 2021 8 h 30 à 16 h 30	

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS | Veuillez communiquer avec le Service des loisirs par téléphone au 450 588-6828.

Cette formation vise à préparer les participants à réagir à l'ensemble des situations d'urgence pouvant survenir et à les rendre aptes à porter secours rapidement et efficacement. Émission de certificat aux participants ayant réussi la formation avec succès.

GARDIENS AVERTIS - FORMATION VIRTUEL

11 ans et plus	Sur Zoom
Samedi 1er mai	40 $
8 h 30 à 16 h 30	

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS | Tu as l'âge de garder des enfants et tu veux connaître les notions pour devenir un bon gardien ? C'est le bon moment !

PRÊTS À RESTER SEUL ! - FORMATION VIRTUEL

9 à 13 ans	Sur zoom
Dimanche 2 mai	25 $
8 h 30 à 15 h	

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS | Tu apprendras les techniques de base de secourisme et acquerras les compétences nécessaires pour assurer ta sécurité quand tu n'es pas sous la supervision d'un adulte.

CAMP DE JOUR

LES INSCRIPTIONS AURONT LIEU LORSQUE NOUS CONNAÎTRONS LES MODALITÉS DU GOUVERNEMENT EN REGARD DE LA COVID-19. SI NOUS NOUS RÉFÉRONS À L'AN DERNIER, LES INSCRIPTIONS SE TIENDRONT AUTOUR DE LA FIN MAI.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Clientèle desservie :
Jeunes de 5 à 13 ans
(Âge au moment du camp)

> Dates d'opérations

28 juin au 27 août

> Horaire quotidien

Du lundi au vendredi
du camp de jour : de 9 h à 16 h
du service d'accueil prolongé : de 6 h 30 à 9 h et/ou de 16 h à 18 h

> Attention

Les jeudis, l'horaire du camp de jour et du service d'accueil prolongé peut varier selon l'horaire de la sortie

> Mon enfant doit-il absolument aller à la sortie hebdomadaire ?

Non, mais dans ce cas, il devra demeurer à la maison. Attendu que tout le personnel du camp de jour et tous les enfants inscrits se déplacent à la sortie hebdomadaire, il n'y a donc, durant cette période, aucun service parallèle pour les enfants qui ne veulent pas participer à la sortie.

> Rencontre d'informations aux parents

Lundi, 14 juin à 19 h
Aussi offert en virtuel
Détail : à venir

Bien que nous recommandions à tous les parents d'assister à cette rencontre, elle est obligatoire pour tous les parents d'enfants inscrits pour la première fois. **Venez y rencontrer le personnel administratif du camp de jour** et vous pourrez **poser toutes vos questions.**

TARIFICATION

Tarif hebdomadaire/résidents L'Épiphanie
Non-résidents : surcharge de 35 %. Le tarif inclut la sortie et le service d'accueil prolongé.

Semaines 1 à 9

1er enfant	95 $
2e enfant	85 $
3e enfant et plus	75 $

Informez vous !

Crédit d'impôt pour frais de garde d'enfants

Le régime fiscal québécois vous permet de réduire l'impôt à payer sur votre revenu familial en vous accordant certaines déductions relatives à des frais payés pour subvenir aux besoins de vos enfants. En effet, plusieurs mesures fiscales sont en vigueur, dont des crédits d'impôt remboursables ou non remboursables à l'intention des familles. Par exemple, vous pouvez bénéficier d'un crédit d'impôt pour obtenir le remboursement d'une partie des frais de garde que vous payez. Pour info : **www.revenuquebec.ca**.

MODALITÉS D'INSCRIPTION EN LIGNE LEPIPHANIE.CA

Avant de procéder à l'inscription en ligne, vous devez absolument être déjà enregistré dans la base de données du Service des loisirs et de la culture au centre communautaire Guy-Melançon, avoir obtenu votre code d'utilisateur temporaire et posséder une adresse courriel valide. Par la suite, lors de votre première inscription en ligne, vous devrez, en suivant les directives, créer **OBLIGATOIREMENT** votre dossier personnel et familial. Assurez-vous de bien compléter le dossier de chaque enfant. Une fois votre dossier créé, vous n'aurez plus à le faire à nouveau. Vous pourrez subséquemment entrer, avec votre propre code d'utilisateur et votre propre mot de passe, directement dans la fenêtre « J'ai déjà un dossier » située à droite dans la page suivante.

> Mode de paiement

Lors de l'inscription en ligne, la totalité de la facture doit être acquittée sur le champ. Seul le paiement par carte de crédit est accepté **(Visa ou Master Card)**.

MODALITÉS D'INSCRIPTION EN PERSONNE

La période d'inscription en personne vous sera annoncée en temps et lieu. À ce moment, vous devrez remettre le formulaire et le numéro d'assurance sociale du parent qui veut recevoir le Relevé 24. Vous devrez aussi présenter une preuve de résidence.

> Mode de paiement

Lors de l'inscription, la totalité de la facture doit être acquittée.

Modes de paiement acceptés :

- Argent comptant
- Carte de débit/crédit
- Chèques postdatés : modalités à venir. Après le début du camp de jour, aucun chèque ne sera accepté.

> Chèque retourné :

Des frais de 25 $ sont ajoutés au montant dû dans le cas de chèque retourné sans provisions. De plus, les services sont suspendus jusqu'à ce que le compte soit remis à jour.

ATTENTION : INSCRIPTIONS TARDIVES

Une fois le camp de jour commencé, nous n'accepterons de nouvelles inscriptions que si elles sont faites avant midi le mercredi de la semaine précédente. **Après cette heure de tombée, il ne sera plus possible de s'inscrire pour la semaine à venir et ce, peu importe la raison évoquée.**

Inscriptions en ligne au lepiphanie.ca ou inscriptions en personne au centre communautaire Guy-Melançon 68, rue Amireault, L'Épiphanie

Programmation des sorties du camp de jour

SEMAINE	SORTIE	DATE	SORTIE
SEMAINE 1 28 juin au 2 juillet	Royaume de nulle part	1er juillet	Jeux de rôles, jeux d'observation, de coopération, de vitesse, de force et d'habilité www.rdnp.info
SEMAINE 2 5 au 9 juillet	Funtropolis	8 juillet	Multitude d'activités pour toute la famille www.funtropolis.ca
SEMAINE 3 12 au 16 juillet	Arbraska	15 juillet	www.arbraska.com
SEMAINE 4 * 19 au 23 juillet	Super Aqua Club	22 juillet	Parc Aquatique www.superaquaclub.com
SEMAINE 5 * 26 au 30 juillet	Voltizone	29 juillet	Super gymnase intérieur www.voltizone.com
SEMAINE 6 2 au 6 août	45 Degrés Nord	5 août	Parcours à obstacles, course à relais, tour de 50 pieds de haut, jeux gonflables, etc. www.45degres-nord.com
SEMAINE 7 9 au 13 août	Complexe Atlantide	12 août	Parcours gonflables, parc aquatique, glissade d'eau, mini ferme, mini putt et bien plus. www.complexeatlantide.com
SEMAINE 8 16 au 20 août	Plein air Lanaudia	19 août	Base de plein air www.pleinairlanaudia.ca
SEMAINE 9 23 au 27 août	Fête surprise	26 août	Tout un éventail d'activités concoctées par l'équipe d'animation

* semaines des « vacances de la construction »

Emplois étudiants

ÉTÉ 2021

LA VILLE DE L'ÉPIPHANIE OFFRE L'OPPORTUNITÉ À DES DIZAINES DE JEUNES DE CHEZ NOUS DE VIVRE LEURS PREMIÈRES EXPÉRIENCES DE TRAVAIL. LE NOMBRE DE POSTES DISPONIBLES VARIE ANNUELLEMENT SELON LES BESOINS.

> PRÉPOSÉ ENTRETIEN PARCS ET ESPACES VERTS

(Âge minimum – 18 ans)

PERMIS DE CONDUIRE VALIDE OBLIGATOIRE.

Heures variables de jour, de soir et de fins de semaine.

> PRÉPOSÉ À LA CLIENTÈLE – CIRCUIT CANOTABLE

(Âge minimum – 16 ans)

Travail de 9 h à 19 h variable sur les 7 jours de la semaine.

> GARDIEN DE PARCS

Heures variables de jour, de soir et de fins de semaine.

Pour tous ces postes, veuillez déposer votre curriculum vitæ au centre communautaire, 68, rue Amireault avant le 24 avril 2021.

> LOISIRS

Le TENNIS libre est GRATUIT

POUR LES RÉSIDENTS DE L'ÉPIPHANIE, DEPUIS QUELQUES ÉTÉS, LA PRATIQUE LIBRE DU TENNIS NE REQUIERT PLUS DE CARTE DE MEMBRE. CEPENDANT, AUX FINS DE STATISTIQUES, IL DEMEURE OBLIGATOIRE POUR LES USAGERS DE S'INSCRIRE, GRATUITEMENT, AU BUREAU DU SERVICE DES LOISIRS DURANT LES HEURES D'OUVERTURE.

- Les résidents inscrits âgés de 16 ans et plus ont le privilège d'obtenir la combinaison du cadenas de la porte d'entrée. Il est interdit de divulguer cette combinaison à quiconque. Attendu que le Service des loisirs et de la culture se réserve le droit de modifier cette combinaison à tout moment. Les usagers doivent, au moment de s'inscrire, laisser une adresse courriel ou un numéro de messagerie texte afin, le cas échéant, de se faire acheminer une toute nouvelle combinaison.
- De façon générale, la saison s'étend de la mi-avril à la mi-octobre.

Prêt de raquettes et balles de tennis

Il est possible, pour les familles d'ici voulant s'initier à ce sport, d'emprunter des raquettes de tennis adultes et enfants ainsi que des balles. Ce matériel est remisé au centre communautaire Guy-Melançon et les usagers peuvent se le procurer durant les heures d'ouverture. Le matériel doit être rapporté la journée même avant 16 h 30 ou effectuer un emprunt pour un maximum de 24 h.

CULTURE

Bibliothèque Françoise-Angers

Horaire printemps / été

Mardi
13 h à 17 h et de 18 h à 20 h

Mercredi
9 h à 12 h - 13 h à 16 h et de 18 h à 20 h

Jeudi
9 h à 20 h

Vendredi et samedi
9 h à midi

Activités offertes à la bibliothèque

HEURE DU CONTE

3 à 4 ½ ans	**Mardi 18 h 30 à 19 h 30**
11 mai et 8 juin	**GRATUIT**

Après la lecture du conte, un bricolage sera proposé aux enfants qu'ils pourront ramener à la maison. Bienvenue aux toutous et aux doudous.

CLUB DE LECTURE

Adultes	**Dernier mercredi de chaque mois à 19 h**
26 mai	**GRATUIT**

Le club s'adresse à tout adulte curieux et passionné de littérature qui désire échanger et discuter autour d'un roman dans une ambiance décontractée. Il permet également de créer des liens entre des lecteurs qui partagent la même passion pour les livres. Les lectures proposées abordent différents sujets, genres et époques afin que les discussions soient riches et variées d'une rencontre à l'autre.

JOURNÉE MONDIALE DU LIVRE ET DU DROIT D'AUTEUR

Pour tous	**Toute la journée**
23 avril	**GRATUIT**

Dans le cadre de la Journée mondiale du livre et du droit d'auteur, venez découvrir les coups de cœur de vos concitoyens et peut-être vous laisserez-vous tenter par une nouvelle lecture.

PEINTURE SUR CÉRAMIQUE

Pour tous

Jeudi 18 h à 19 h 30
Samedi 9 h à 11 h 30

6 mai : Pour adultes, 15 mai : 7 ans et plus

GRATUIT

SUR INSCRIPTION | À partir d'un choix de couleurs variées, vous serez invités à personnaliser une pièce de céramique, soit une tasse ou un bol. Utilisez votre créativité afin de créer une pièce unique et personnalisée !

ÉCHANGE DE LIVRES USAGÉS | AVEC LES ÉCOLES

Pour tous

15 h 30 à 19 h

Date à confirmer. Selon les mesures sanitaires en vigueur.

Centre communautaire Guy-Melançon

Tous les élèves des deux écoles seront invités à apporter à leur école des livres qu'ils ont à la maison, mais qu'ils ne veulent plus. Ils devront être en bon état. Pour chaque livre qu'ils apporteront, un coupon d'échange leur sera remis. Puis, le 26 mai, ils se rendront au centre communautaire Guy-Melançon et choisiront autant de livres qu'ils auront de coupons parmi tous les livres que nous aurons reçus des écoles.

VENTE DE LIVRES USAGÉS EN SACS

Pour tous

Toute la journée

5 juin 2021

5 $ chaque sac

La bibliothèque offre la possibilité de faire l'achat de sacs de livres usagés. Au coût de 5 $ chacun, il y aura au moins 15 livres par sac. Leur contenu est une surprise ! Réservez votre sac par téléphone au 450 588-4470 ou par courriel à l'adresse **biblio@lepiphanie.ca**

MANGEOIRE RECYCLÉE | ATELIER CRÉATIF

Parent et enfant (7 à 12 ans)

Samedi 10 h 30

12 juin

GRATUIT

SUR INSCRIPTION | À partir du bac à recyclage, viens fabriquer une mangeoire pour oiseaux. Tu pourras de plus partir à la découverte du monde des oiseaux.

EXPOSITION SUR LES OISEAUX — MARIO POIRIER

Pour tous

Toute la journée

Tout l'été

GRATUIT

Ces oiseaux qui nous entourent est une exposition qui regroupe des photographies d'oiseaux de la région de Lanaudière vues à travers la lentille de l'artiste Mario Poirier, photographe.

Sports d'été pour jeunes

BASEBALL | ASSOCIATION DE BASEBALL MINEUR DE L'ASSOMPTION

- 18 ans et moins
- Jour et heure à confirmer
- Saison régulière de mai à août
  Entraînement en gymnase à compter du mois de mars
- Lieu à confirmer

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS | Veuillez communiquer par téléphone au **514 249-5520**
ou par courriel à l'adresse : **andre@optiprint.ca**.

SOCCER | CLUB DE SOCCER LANAUDIÈRE-NORD

- Juvénile (local, A, AA, AAA)
- Lieu à confirmer
- Sélection d'avril à la fin mai
- 50 $
- Jour et heure à confirmer
- Relâche : 3 avril

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS | Veuillez communiquer par téléphone au **450 758-3553**
ou par courriel à l'adresse : **www.csln.ca**.

Répertoire des organismes locaux
Répertoire ressource d'entraide

Nous vous rappelons que le répertoire des organismes sportifs, culturels et communautaires est disponible sur le site Internet de la Ville dans la section Loisirs et Culture sous l'onglet Partenaires du milieu. Celui des ressources d'entraide est également disponible au même endroit.

Famili-Fête

Samedi et dimanche 29 et 30 mai 9 h à 17 h

Patinoire Jacques-Demers

Places limitées / Sur réservation seulement

Plage horaire de 30 minutes par famille pour chacune des activités

Réservez votre place à compter du 17 mai par téléphone au 450 588-6828

- > Pool Soccer
- > Mini-Golf
- > Surprises : bonbons et ballons

LA FÊTE DES VOISINS

se réinvente samedi 5 juin 2021*

La Ville de L'Épiphanie encourage ses citoyens à organiser LEUR Fête des voisins dans leur quartier ou sur leur rue. Pour cette occasion, les organisateurs de ces fêtes pourraient bénéficier d'un soutien de la part de la municipalité que ce soit au niveau de la logistique et même, au niveau financier.

Nous vous invitons donc à soumettre votre projet et demande de soutien dès que possible par courriel au **loisirs@lepiphanie.ca**. Pour plus d'informations, contactez le Service des loisirs et de la culture par téléphone au **450 588-6828**.

*** BIEN ENTENDU, LA TENUE OU NON DE CET ÉVÉNEMENT EST ASSUJETTIE AUX CONSIGNES DE LA SANTÉ PUBLIQUE EN VIGUEUR.**

1850-1950 L'Épiphanie en plein essor économique — Partie 1

Vers la fin du XIXe siècle, L'Épiphanie avait acquis une place appréciable dans l'économie de la région. Les commerces et industries s'y établissaient de plus en plus. Déjà, vers 1860, la famille Lynch y avait établi la première industrie d'importance chez nous. Il s'agissait d'une manufacture de chaises qui fonctionnait à l'aide du pouvoir hydraulique et qui était située plus ou moins à l'emplacement actuel du parc du Barrage. Durant quelques années, William Lynch y opéra donc cette entreprise qui comptait une cinquantaine d'employés et dont la production était vendue dans tout le pays.

Entretemps, l'industrie du cigare s'implantait et allait caractériser le village de L'Épiphanie durant plus de 50 ans. Tout a commencé en 1885 avec l'arrivée chez nous de la famille Bourdon et leur gérant expert, M. McGregor. L'entreprise débuta d'abord sur la rue Notre-Dame dans l'ancien marché public désaffecté face au couvent puis fut ensuite transportée sur la rue des Sulpiciens face à l'école où la famille Bourdon, Louis père et fils, dirigea durant de nombreuses années. C'est là que nos ouvriers apprirent le métier de « cigaristes » et qu'ils trouvèrent une source de revenus appréciables pour notre population. Quelques autres entrepreneurs emboîtèrent le pas et L'Épiphanie devint tout à coup le centre québécois de l'industrie du cigare.

Mais la vieille usine de chaises Lynch a finalement vu son industrie se ruiner en raison de plusieurs incendies successifs qui la décimèrent. Aussi, la nouvelle bâtisse construite (sur le site du parc du Barrage) fut convertie par messieurs St-Germain, Charron et Ernest Forest, notaires, en une manufacture de boîtes à cigares qui viendrait ainsi conclure le marché florissant du cigare. Toutefois, un nouvel incendie entraîna le déménagement de cette compagnie dans un autre coin du village, cette fois près de l'ancienne gare du CN. Elle allait devenir plus tard, la « Canada Manufacturing Co. Ltd ». (Érigée à l'emplacement actuel de l'usine d'épuration)

Mais ce n'était que le début de cette prospérité économique...

Source : Album du centenaire, collectif, 1954

À suivre dans l'édition juin 2021

Manufacture de cigares 1949

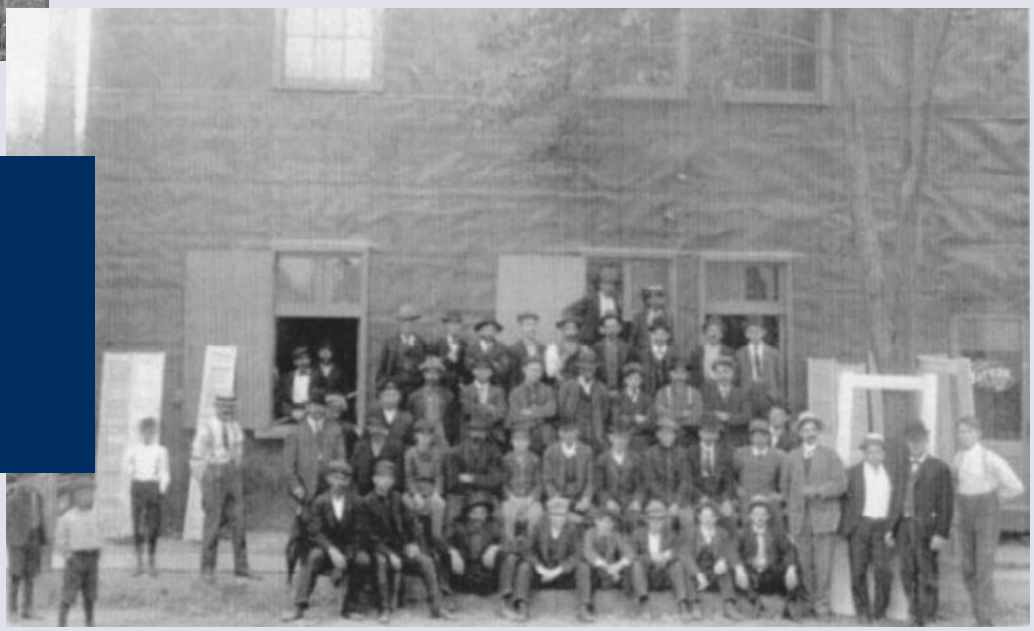

Usine Lynch 1860-1870

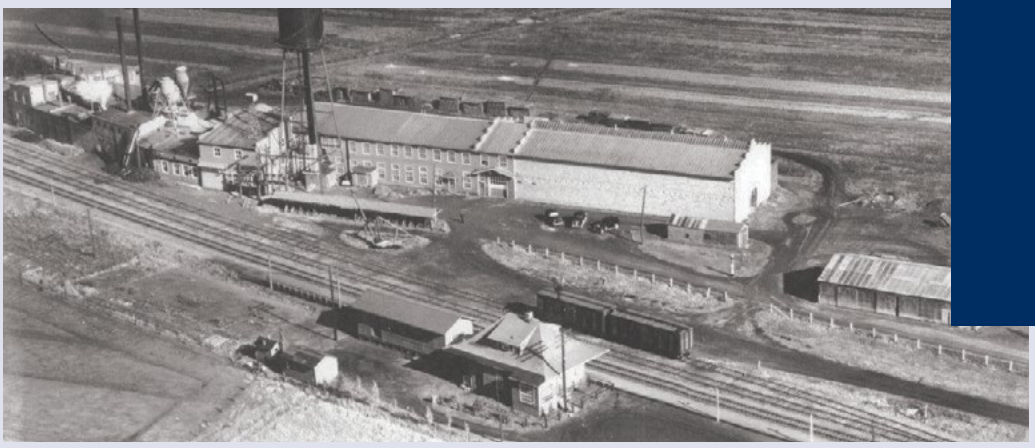

Canada Manufacturing Co.

Pour nous joindre

HÔTEL DE VILLE

66, rue Notre-Dame
L'Épiphanie (Québec) J5X 1A1

450 588-5515
Info@lepiphanie.ca | lepiphanie.ca

facebook.com/LEpiphanie

Heures d'ouverture

Lundi, mardi, jeudi
8 h 30 à 12 h - 13 h à 16 h
Mercredi
8 h 30 à 12 h - 13 h à 18 h 30
Vendredi
8 h 30 à 12 h

CENTRE COMMUNAUTAIRE GUY-MELANÇON

68, rue Amireault
L'Épiphanie (Québec) J5X 2S7

450 588-6828
loisirs@lepiphanie.ca

BIBLIOTHÈQUE FRANÇOISE-ANGERS

83, rue Amireault
L'Épiphanie (Québec) J5X 2S8

450 588-4470
biblio@lepiphanie.ca

Heures d'ouverture

Mardi
13 h à 17 h - 18 h à 20 h
Mercredi
9 h à 12 h - 13 h à 16 h - 18 h à 20 h
Jeudi
9 h à 20 h
Vendredi et samedi
9 h à 12 h

URGENCE

Incluant des problématiques d'infrastructures : refoulement d'égoût, fuite d'eau, bris d'aqueduc (en dehors des heures d'ouverture de l'Hôtel de Ville)

450 588-5515 #9

Sûreté du Québec
– Poste MRC de Montcalm
310-4141
450 439-1911

Le bulletin municipal de L'Épiphanie est publié quatre fois par année et est distribué gratuitement dans tous les foyers de la municipalité

RÉDACTION : Ville de L'Épiphanie
IMPRESSION : Communications Isabo
DÉPÔT LÉGAL - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2020
RÉALISATION : Communications Isabo et Ville de L'Épiphanie
TIRAGE : 4 000 exemplaires